



Fiche Signalétique

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identificateur du produit

Produit ID	VF-812 (EPS 2812)
Nom du produit:	ACRYLIC EMULSION
Usage du produit	Résine
Date de préparation de la FS	19/mai/2009
Date de révision:	10/avr./2009

Identification de la Compagnie

EPS Materials
1400 N. STATE ST.
MARENGO, IL 60152

EPS Tech Info Phone: 1-800-601-8111

Numéro du Téléphone d'urgence 1-888-345-5732

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation
Ingestion
Absorption par la peau

Contact avec les yeux:

- Peut provoquer une irritation des yeux.

Contact avec la peau:

- Dermatite
- Provoque une irritation de la peau.

Ingestion:

- Irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
- Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation:

- Peut irriter l'appareil respiratoire.
- Nocif par inhalation.

Effets sur les organes cibles et autres effets sur la santé:

- Risque de lésions graves des poumons (par inhalation).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Ingrédient CAS #	Poids Approxima tif	Nom Chimique	Numéro CAS
ADDITIVE, ANTI-FOAM UNKNOWN	1 - 5	ANTI-FOAM ADDITIVE - SUPPLIER TRADE SECRET	UNKNOWN

Si cette section est vierge, ce produit ne contient aucune substance dangereuse selon les directives de l'Administration du SIMDUT.

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, appeler un médecin si l'irritation persiste. Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Contact avec la peau:

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion, provoquer immédiatement le vomissement en donnant à boire 2 verres d'eau et en introduisant les doigts dans la gorge, ne jamais administrer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, provoquer immédiatement le vomissement en donnant à boire 2 verres d'eau et en introduisant les doigts dans la gorge, ne jamais administrer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Faire appel à une assistance médicale. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos et sous observation. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Conditions médicales aggravées par exposition

Toutes les maladies respiratoires ou cutanées.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'ignition	450°F (232°C)
Seuil minimal d'inflammabilité (% en volume)	indéterminé %
Seuil maximal d'inflammabilité (% en volume)	indéterminé %
Température d'auto-inflammation:	indéterminé°F (°C)
Sensibilité au chocs	non
Sensibilité aux décharges électrostatiques.	La sensibilité aux décharges d'électricité statique est improbable.
Produits de combustion dangereux:	Voir section 10.

Feu Peu commun et Dangers (Hasards) d'Explosion

Aucun à notre connaissance.

AGENTS D'EXTINCTION:

Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse et/ou brouillard d'eau.

Procédures de Lutte anti-incendie:

Les pompiers devraient être équipés de l'appareil respiratoire indépendant et produire le mécanisme. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures a prendre en cas de deversement ou de fuite:

Ventiler la zone. Peut se déverser, tremper avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre d'infusoires, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux. (Voir la section 13). Éviter le contact avec les yeux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Precautions a prendre lors de la manutention et de l'entreposage:

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Puisque les contenants vides risquent de contenir des résidus du produit, observer les étiquettes d'avertissement même après avoir vidé le contenant. Ne pas percer, couper, meuler ou souder sur le contenant ou à proximité de celui-ci.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

Protection du visage et des yeux:

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches pour se protéger contre l'exposition.

Protection de la peau:

Les gants devraient être vérifiés afin de détecter tout petit trou avant chaque usage, et être jetés en cas de doute sur leur état. Appropriez des gants résistants chimiques devrait être porté, comme nitrile ou néoprène.

AUTRE équipement DE PROTECTION:

Empêcher le contact de peau portent des vêtements protecteurs couvrant tous les secteurs exposés. Vêtements ordinaires pour la manipulation des produits de résine.

Protection respiratoire:

Si l'exposition ne peut pas être commandée au-dessous des limites applicables d'exposition, employez le respirateur approuvé par NIOSH approprié tel qu'un respirateur d'épuration d'air avec la cartouche de vapeur organique avec le filtre de dust/mist. Consultez la littérature du fabricant de respirateur pour s'assurer que le respirateur assurera à protection proportionnée. Lisez et suivez les instructions de tout le fabricant de respirateur.

Ventilation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Directives au sujet de l'exposition

OSHA PEL

ACGIH TLV

Nom Ingrédient CAS #	Poids Approxima tif	TWA	STEL	Valeurs plafond	Désignations cutanées
ADDITIVE, ANTI-FOAM UNKNOWN	1 - 5	5 mg/m ³ (Oil mist, mineral)	10 mg/m ³ (Oil mist, mineral)		

9. PHYSICAL PROPERTIES

ODEUR	Normale pour ce genre de produit.
État de la matière:	liquide
pH:	indéterminé
PRESSION VAPEUR (MM HG @ 20 C)	24mmHg @77°F (25°C)
DENSITÉ VAPEUR (AIR=1)	0.6
Point d'ébullition:	indéterminé
Solubilité dans l'eau	soluble
Coefficient de distribution d'eau/huile :	indéterminé
DENSITÉ (KG/m ³)	8.8
DENSITÉ RELATIVE (l'eau=1)	1.056
VITESSE D' ÉVAPORATION(Butyl Acetate=1)	0.1
Point d'ignition	450°F (232°C)
Seuil minimal d'inflammabilité (% en volume)	indéterminé %
Seuil maximal d'inflammabilité (% en volume)	indéterminé %
Température d'auto-inflammation:	indéterminé°F (°C)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Aucun à notre connaissance.
Incompatibilité	Éviter les matières qui réagissent avec l'eau, la chaleur ou le contact avec des peroxydes ou d'autres catalyseurs.
Polymerisation dangereuse	Aucun prévu
Produits de décomposition dangereux:	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Sensibilité aux décharges électrostatiques.	La sensibilité aux décharges d'électricité statique est improbable.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Mutagenicité/Téatogénicité/Cancérogénicité: Aucun à notre connaissance.

12. LES DONNEES ECOLOGIQUES

Pas d'informations écologiques disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminer en respectant les règlements existants

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport des Marchandises dangereuses au Canada

Nom d'expédition: RESIN SOLUTION, NOT REGULATED

Les exceptions de TMD Langage Clair :

Pour les marchandises dangereuses, le fournisseur peut appliquer l'une des exceptions suivantes (TMD de référence): Quantité limitée / bien de consommation (1.17), n'entretiennent pas la combustion, etc. (2.18), une matière visqueuse (2.19), Liquides inflammables : Exemption d'ordre général (1.33), ou US DOT Réciprocité (9.1, .3 & .4). S'il vous plaît consulter les règlements actuels TMD avant de l'appliquer une ou plusieurs ces exceptions pour les expéditions suivantes.

Association du transport aérien international (IATA) :

Nom d'expédition: RESIN SOLUTION, NOT REGULATED

Identité du produit: VF-812 (EPS 2812)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Organisation maritime internationale (IMO):

Nom d'expédition: RESIN SOLUTION, NOT REGULATED

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX - Inventaires des produits chimiques

La liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Répertoire TSCA des Etats-Unis

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences du répertoire des substances chimiques TSCA des États-Unis.

Inventaire du Canada National Pollutant Release :

16. AUTRES INFORMATIONS

Codes SIMD

Santé	2*
Inflammabilité:	1
Réactivité :	0
EPI :	X - Se reporter à la section 8 relative à l'équipement de protection personnelle.

Abréviations :

OSHA - Occupational Safety and Health Administration, IARC - International Agency for Research on Cancer, NIOSH - National Institute of Occupational Safety and Health, NTP - National Toxicology Program, ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists, SCAQMD - South Coast Air Quality Management District, TSCA - Toxic Substance Chemical Administration, IATA - International Air Transport Association, IMO - International Maritime Organisations : DOT - Department of Transportation, SO - Sans objet, N/E - Non établi, N/D - Non disponible, QD - Quantité à déclarer, PD - Poids, MG/m³ - Milligramme par mètre cube, G/L - Gramme par litre, MM - Millimètre, MPPPC - Million de particules par pied cube, PPM - Partie par billion, PPT - Partie par billion, CFT/PM - Creuset fermé Tag/Pensky-Martens, PB - Plomb, PEL - Limite d'exposition permmissible, TWA - Moyenne pondérée dans le temps, STEL - Limite d'exposition à court terme.

Clause de non-responsabilité:

Les données dans le présent relevé correspondent à des valeurs caractéristiques. Étant donné que les variables d'application sont un facteur important en ce qui a trait à la performance du produit, les renseignements dans la présente doivent être utilisés à titre de guide seulement. EPS Inc. n'assume aucune responsabilité ni aucune obligation relativement aux informations fournies. SAUF SI EPS Inc. LE STIPULE AUTREMENT PAR ÉCRIT, CELLE-CI N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE POUR UN USAGE PARTICULIER. EPS Inc. SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À LA CONTREFAÇON DE BREVET. EPS Inc. NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES DÉTERMINÉS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. Votre seul recours en cas de malfaçon est le remplacement du produit défectueux ou le remboursement de son prix d'achat, selon notre choix.

Renseignements sur la préparation :

Préparé par:	Service des affaires réglementaires
Date d'impression:	19/mai/2009
Date de révision:	10/avr./2009

Renseignements techniques :

EPS/CCA

1101 Third Street South

Marengo, IL 60152

Numéro du Téléphone 1-800-601-8111

Numéro du Téléphone d'urgence 1-888-345-5732